



46/2023

MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le cinq juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M.D.DUFAU - M. S. LABAT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - M. T. LAMARQUE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. F.PEHAU - Mme C. LACOSTE - M. C VIGNEAU - M. G NAPIAS - Mme C GUILLET - Mme I LESBATS - M S GILBERT - M G VILLENAVE

ABSENTS : Mme V. DOUET excusée.

POUVOIRS : Mme V. DOUET donne pouvoir à Mme I LESBATS

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

Membres en exercice : 19 Présents : 18 Procuration : 1

OBJET : Maison Médicale – Mise à disposition d'un cabinet infirmier au profit de Mme Lorène MITTAUX

Vu la délibération 096/2019, stipulant la mise à disposition d'un cabinet infirmier au profit de Mme Patricia PAILLOT et Mme Nelly ARAMBURU.

Vu l'arrêt momentané d'activité de Mme PAILLOT pour maladie ;

Considérant que cet arrêt maladie pourrait perdurer pendant plusieurs mois,

Considérant que Mme Lorène MITTAUX officie à temps plein pour le remplacement de Mme Patricia PAILLOT

Considérant que les charges seront assurées par Mme MITTAUX durant sa période de remplacement,

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur Mme Isabelle LESBATS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- d'autoriser M le Maire à signer la convention de mise à disposition provisoire des locaux communaux au profit de Mme Lorène MITTAUX pour la durée du remplacement de Mme PAILLOT.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Gérard NAPIAS

